Aide aux particuliers pour la destruction des nids de frelons

Publié le : Mercredi 20 Août 2025 06:46
Clics : 1130



Dans le cadre de ses compétences en matière de protection de l’environnement et notamment en matière de préservation la faune sauvage, la Communauté de communes des Portes d’Ariège Pyrénées (CCPAP) a décidé de proposer une prise en charge de 50 € par nids pour aider les particuliers à détruire les nids de frelons asiatiques. Le Syndicat des Apiculteurs de l’Ariège souhaite également participer à hauteur de 5 € par nid. La CCPAP fera l’avance de cette somme auprès des particuliers. L’aide totale sera donc de 55 € par nids.

Formulaire de demande :

Phoca PDF